

Klésia
Direction des Branches professionnelles
5-9, rue Van Gogh
75012 Paris

Recommandé AR

le

SIRET :
N° d'identification Klésia :

Messieurs,

Par la présente, nous vous informons de la résiliation, à titre conditionnel et conservatoire, des contrats suivants :

- Frais de santé,
- Prévoyance,

souscrits par notre entreprise dans le cadre de la Convention collective Fleuristes, vente et services des animaux familiers.

En conséquence, ces contrats devront avoir pris fin dès le 1er janvier 2015. Cette résiliation est faite dans le respect du délai prévu à l'échéance de tout contrat d'assurance, ainsi qu'en a décidé le Conseil constitutionnel.

Le caractère conditionnel et conservatoire de cette résiliation est relatif au fait de nous permettre de rechercher une solution alternative, respectant notre libre choix en matière contractuelle. Elle ne nécessitera de notre part aucune autre formalité, sauf à ré-adhérer pour cette garantie à effet du 1^{er} janvier 2015 si aucune autre solution ne nous paraissait acceptable par ailleurs.

Nous vous remercions de bien vouloir nous en accuser réception.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.